

Dossier de candidature « Argent de Poche »

Nom :Prénom :

Date de naissance :Age :

Sexe : F G

Adresse :

Tel :

Email :

Situation : Lycéen Etudiant autres préciser...

Nom de l'établissement :Classe :

Responsable légal :

NOM :Prénom.....

Tel :Email :

Personne à prévenir en cas d'urgence : nom, prénom, tel :

.....

Disponibilités :

Vacances d'hiver

Vacances de Pâques

Vacances de la Toussaint

Vacances de Noël

Motivations :

Pièces justificatives à remettre :

Photocopie de la carte d'identité

Photocopie de la carte d'assuré social

Attestation de responsabilité civile

Autorisation parentale pour les mineurs

Contrat d'engagement

A déjà participer à un chantier éducatif de la commune, oui non

Si oui, quand ?

Date de réception du dossier en mairie :

AUTORISATION PARENTALE DU TUTEUR LEGAL & DECLARATION

M.....en qualité de responsable légal,

☞ Déclare avoir pris connaissance des points suivants :

- La commune ne sera en aucun cas employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de Poche ». En aucun cas la gratification versée pour la participation au chantier éducatif ne pourra avoir équivalent de salaire.
- Le jeune entrant dans le dispositif doit bénéficier d'une couverture sociale en son nom ou sous couvert de son tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale est demandée lors de l'inscription. Si le jeune se blesse lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.
- La commune s'engage à souscrire un contrat d'assurance responsabilité civile lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement du chantier. Tous les participants son tiers, les uns par rapport aux autres.

☞ Autorise mon enfant à participer à l'opération « Argent de Poche ».

☞ Dans le cadre des chantiers « Argent de Poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés avec votre enfant. La commune de Varennes-Jarcy est expressément autorisé à faire usage des images/photographies visées ci-dessus pour les usages suivants. **En cas de désaccord pour l'une des utilisations, vous rayez la mention concernée.** En ne refusant aucune autorisation, les photographies/ images pourront être utilisées sur tous les supports indiquées ci-dessous :

- | | | | |
|----------------------|--------------------------|--|--------------------------|
| - Bulletin Municipal | <input type="checkbox"/> | Site internet www.varennesjarcy.fr | <input type="checkbox"/> |
| - Guide Municipal | <input type="checkbox"/> | Réseaux sociaux : | <input type="checkbox"/> |
| - Varennes News | <input type="checkbox"/> | Chaîne Youtube : | <input type="checkbox"/> |

L'autorisation est donnée en connaissance de cause sans aucune contrepartie financière ou autre.

Les données ne sont destinées qu'à la Mairie de Varennes-Jarcy et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée de 5 ans. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter [accueil@varennes-jarcy.fr/](mailto:accueil@varennes-jarcy.fr) mairie de Varennes-Jarcy, place Aristide Briand, 91480 Varennes-Jarcy. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.

Fait à Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Le programme des chantiers éducatifs – expérimentation 2022...

Lors de la première demi-journée d'un chantier éducatif : accueil en mairie, présentation des services, présentation détaillée du service auprès duquel ils vont intervenir, remise des équipements de sécurité, présentation des encadrants, présentation du chantier.

Lors de la dernière demi-journée : évaluation par les encadrants tant sur les missions exercées que sur les apports de ce chantier en matière de connaissance de l'activité municipale. Intervention d'un directeur des accueils de loisirs pour présenter les activités, répondre aux questions, recenser les attentes

Systématiquement au cours d'un chantier éducatif : une demi-journée d'opération propreté (ramassage des nuisibles , désherbage, poubelles publiques etc...)

FÉVRIER 2022 Semaine à définir <i>Soutenons le personnel technique !</i> <ul style="list-style-type: none">- Nettoyage complet des véhicules des services techniques et police municipale, participation à la mise en place d'un outil de suivi par véhicule. Intervention sur le site des ateliers municipaux.- En alternance nettoyage des vitrines d'affichage.	AVRIL 2022 Semaine à définir... <i>Au printemps, priorité à la propreté urbaine</i> <ul style="list-style-type: none">- Lessivage du mobilier urbain et inventaire (l'aire de jeux pour les petits au stade et les équipements en accès libre), bancs, poubelles, totem canin sur la commune- Opération de nettoyage du Parc de la Feuilleraie pour son ouverture annuelle au public (ramassage des bois morts, lessivage du mobilier extérieur, désherbage)
OCTOBRE 2022 Semaine à définir <i>A la toussaint, priorité à la solidarité...</i> <ul style="list-style-type: none">- Nettoyage complet du cimetière (désherbage, lessivage du columbarium, entretien des plantations, entretien du jardin du souvenir etc...). Le CCAS se rapprochera des seniors isolés, qui ont perdu un être cher inhumé au cimetière, pour leur proposer un lessivage du monument à titre gratuit. Cette intervention sera soumise à une autorisation écrite du propriétaire de la concession.- Participation à la confection de décoration pour Halloween et Noël (création de décors en bois, en carton, emballage etc...)	DÉCEMBRE 2022 Semaine à définir <i>La solidarité reste l'axe majeur...et l'hiver se prépare</i> <ul style="list-style-type: none">- Préparation et distribution des colis aux personnes âgées- Nettoyage de tous les barnums, réparation, rangement jusqu'aux prochaines manifestations.

Ce programme pourra être modifié en fonction des besoins. Pour la première expérimentation, des tâches simples ne nécessitant pas d'utilisation de machines ou de produits ont été sélectionnées. Le programme s'intensifiera les années suivantes : des travaux de peinture, de tonte pourront être proposés...Ce seront les échanges avec les jeunes bénéficiaires qui permettront de faire évoluer le dispositif... Les chantiers se dérouleront sur une semaine lors des « petites vacances scolaires ». Les dates seront arrêtées en fonction de la disponibilité des encadrants et seront communiquées lors de l'appel à candidature.